



## Go Erasmus +

publié le 07/09/2022

### Descriptif :

Sur le site officiel Erasmus+, vous trouverez une mine d'informations sur les programmes Erasmus voie pro : partenariats simplifiés ne nécessitant que 2 établissements scolaires, invitation de personnel d'entreprise ou d'enseignants étrangers.

### Votre lycée n'est pas encore accrédité Erasmus ?

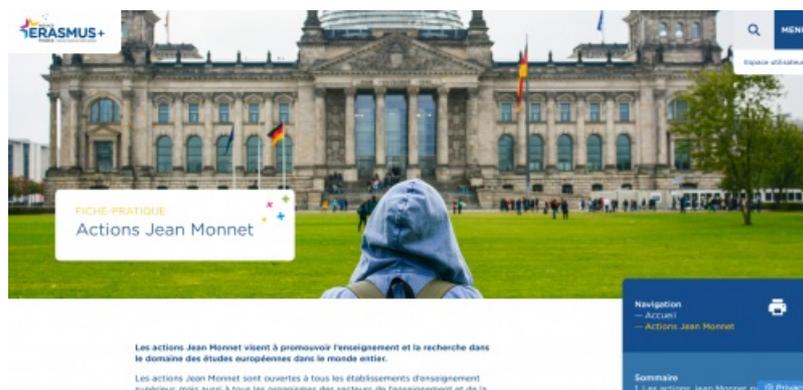
Les financements ont **augmenté**, ayez confiance en vous, en vos élèves, élargissez vos horizons !

- Lien vers la page de demande d'accréditation Erasmus K1 mobilité du personnel et des élèves en voie pro :
  - ▶ [Accréditation Erasmus dans l'enseignement et la formation professionnels MonProjetErasmus+ \(erasmusplus.fr\)](#) ↗

Dossier à remplir **en ligne**, enregistrement automatique, modifiable jusqu'à la date limite.

**Date limite : avant le 19 octobre**

- Sur le **site officiel Erasmus+**, vous trouverez une mine d'informations sur les programmes Erasmus voie pro : partenariats simplifiés ne nécessitant que 2 établissements scolaires, invitation de personnel d'entreprise ou d'enseignants étrangers...
  - ▶ [Enseignement et formation professionnels](#) ↗
- Vous pouvez aussi monter **un projet JEAN MONNET** sur le thème de l'Europe avec vos collègues d'autres disciplines :
  - ▶ [Actions Jean Monnet : tout ce qu'il faut savoir](#) ↗



- Attention, pour vos élèves de **BTS**, il faut monter un dossier **"Enseignement Supérieur"**
  - ▶ [Mobilité des étudiants et personnel de l'enseignement supérieur soutenue par les fonds de politique intérieure](#) ↗

N'hésitez pas à solliciter l'aide de la DAREIC qui vous aidera dans vos démarches.